

# Restauration de la Luire et de la Plate en faveur de la Truite Fario

**Le Syndicat d'Aménagement Gartempe et Creuse (SYAGC) exerce la compétence Gestion et des Milieux Aquatiques sur une partie du territoire de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe (CCVG) et de la Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut (CAGC). Ses actions, reconnues d'intérêt général, ciblent la Gartempe, trois de ses affluents (le Ris, la Carte et l'Anglin), ainsi que la Creuse et ses affluents en rive gauche (la Luire, la Plate, le Montant, le Gué de la Reine, les Grandes et Petites Courances) dans le département de la Vienne.**



Le 31 janvier 2020, le SYAGC s'est engagé dans le Contrat Territorial Gartempe et Creuse 2020-2022 en partenariat avec 8 autres structures dont l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle Aquitaine et la Fédération des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Vienne. Ce programme d'actions multithématiques vise à agir sur les différentes dégradations observées sur le terrain afin de restaurer le bon état écologique imposé par la Directive européenne Cadre sur l'Eau (DCE).

Pour la dernière année de ce CT, les opérations du SYAGC ont principalement ciblé les ruisseaux de la Luire et de la Plate sur les communes de Coussay-les-Bois et Lésigny.

## Constat des dégradations du milieu

La majorité du linéaire des affluents de la Gartempe et de la Creuse dans le département de la Vienne a été rectifié et recalibré entre 1970 et 1990 pour favoriser l'évacuation de l'eau afin faciliter le travail des champs bordant les ruisseaux.

Ces aménagements ont dégradé les milieux aquatiques, uniformisé les écoulements et favorisé l'incision du lit et des berges. Les opérations annexes à ces travaux, comme le drainage des zones humides, ont limité les capacités de stockage des eaux en période hivernale ainsi que les possibilités de soutien du débit en période estivale.

Toutes ces dégradations ont fortement limité le développement des espèces emblématiques sur ces petits affluents, comme la Truite fario, le Vairon, le Chabot ou la Loche France.

Les pêches électriques réalisées en partenariat avec la Fédération de pêche mettent en évidence la présence des espèces accompagnatrices de la Truite fario en petit nombre mais cette dernière est absente sur de très nombreux linéaires. Les débits limités, la qualité de l'eau relativement moyenne et la faible diversité des habitats restreignent le développement de ces espèces indispensables à la définition du bon état écologique.



Vairons capturés sur la Plate avant travaux (2022)

## La Luire aval à Lésigny



Avant travaux - Ecoulement homogène et faible hauteur d'eau



Après travaux - Diversification des écoulements et augmentation de la hauteur d'eau

## Travaux de restauration du SYAGC

Afin de restaurer le milieu aquatique, le SYAGC s'est engagé dans de nombreuses actions permettant d'intervenir sur les différentes causes à l'origine des dégradations observées sur le terrain.

Le syndicat réalise préalablement des travaux de restauration de la végétation des berges. Ils permettent de retirer les arbres et embâcles problématiques pour la qualité du milieu. Les individus jugés non dangereux sont conservés pour leur intérêt piscicole (caches).

Suite à ces interventions, les travaux de restauration de la morphologie du lit par recharge granulométrique sont engagés. Le principe de l'opération est de recréer la succession de zones courantes (radiers) et de zones profondes nécessaires au développement des espèces supprimée durant les anciens travaux de rectification et de recalibrage. Pour ce faire, le syndicat réalise des banquettes et des radiers avec du granulats alluvionnaire. Des blocs calcaires sont aussi disposés dans les zones profondes afin de reconstituer des caches piscicoles.

En plus de restaurer une diversité des habitats et des écoulements, ces opérations favorisent la dilution de l'oxygène atmosphérique dans l'eau, paramètre primordial à la vie aquatique.

Ils permettent aussi de rehausser la hauteur d'eau dans le ruisseau ainsi que dans la nappe phréatique, de protéger le fond et les berges de l'incision, de restaurer des zones de reproduction pour la faune aquatique et d'améliorer les capacités naturelles d'épuration de l'eau.

En 2022, le SYAGC a réalisé ces travaux de

restauration de la végétation et de la morphologie du lit sur 1,53 km de la Luire et 652 ml de la Plate.

Ces opérations ont été autorisées par la Direction Départementale des Territoires de la Vienne et déclarées d'intérêt général par l'arrêté n°2020/DDT/SEB/413.

Les travaux ont été financés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil départemental de la Vienne. Le reliquat est pris en charge par la Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut et le SYAGC.



## Actions complémentaires du SYAGC

En complément de ces opérations de restauration du lit, le syndicat a réalisé en 2022 de nombreuses autres actions en faveur des milieux aquatiques comme :

- la restauration de la ripisylve et la gestion des embâcles sur la Gartempe (70 km), la Creuse (7 km) et l'Anglin (6,3 km) ;
- l'arrachage en interne de la Jussie sur la Creuse (12,2 km), l'Anglin (6,3 km) et la Gartempe (70 km) ;
- le suivi mensuel des débits et de la physico-chimie sur la Luire, la Plate, le Gué de la Reine, le Montant et le Ris afin de définir les principales origines des perturbations observées sur les milieux aquatiques ;
- la mise à disposition de cages pour piéger les ragondins qui dégradent les berges ;
- l'information auprès des élus et des riverains sur le bon fonctionnement d'un cours d'eau et les actions favorisant le bon état.

## Signature du Contrat Territorial Gartempe et Creuse 2023-2025

Au deuxième trimestre de l'année 2023 le SYAGC signera avec 10 autres structures le Contrat Territorial Gartempe et Creuse 2023-2025. Sur son territoire, le programme d'actions consistera à restaurer la végétation des berges et à gérer les embâcles problématiques (Creuse, Gartempe et Anglin), à restaurer la morphologie du lit (Ris ainsi que Luire médiane et amont), à arracher manuellement la Jussie (Gartempe, Creuse et Anglin) et à restaurer la continuité écologique sur un seuil de moulin (Gartempe).

En complément de ces opérations, le SYAGC s'engagera pour la première fois sur la thématique agricole. L'objectif de cette opération est d'accompagner les agriculteurs volontaires vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement afin de limiter les risques de dégradation de la qualité de l'eau tout en maintenant cette activité essentielle à la conservation des paysages.

Plusieurs actions sont programmées sur cette thématique comme des plantations de haies, des formations techniques ou des rencontres entre agriculteurs dont certains ont déjà modifié leurs pratiques. La création d'une zone tampon humide artificielle sera aussi étudiée sur le bassin du Gué de la Reine. L'objectif de cette installation est de capter les eaux de drainage et de ruissellements afin de les épurer dans un bassin prévu à cet effet avant d'être restituées au milieu naturel. Si un accord local est trouvé, les travaux seront réalisés avant la fin du CT.



Pour plus d'informations sur nos actions vous pouvez nous contacter :

Syndicat d'Aménagement Gartempe et Creuse - 6 rue Daniel Cormier 86500 MONTMORILLON - 05 49 84 13 53  
siag@syndicat-gartempe.fr - www.syndicat-gartempe.fr - www.contrat-gartempe-creuse.fr